

LE JOURNAL MUNICIPAL



Septembre 2020

SOMMAIRE :

- Page 1 : Mot du Maire
- Page 2 : Présentation des membres du Conseil Municipal
- Page 3 : Maker Béarn
- Pages 4 et 5 : Point travaux de la commune
- Pages 6 et 7 : Volet économique de la commune
- Pages 8 à 11 : Articles des associations
- Page 11 : La conciliation de justice
- Page 12 : Nuisances et Internet

LE MOT DU MAIRE :

Madame, Monsieur,

Nous vivons une période très particulière. Le coronavirus nous a obligés à changer nos habitudes, nos comportements et la période de confinement a laissé quelques traces.

Quoi qu'il en soit il nous faut se tourner vers l'avenir, reprendre une vie à peu près normale et rester vigilants.

Je veux, bien sûr, rendre hommage aux personnels soignants qui ont dû faire face et assurer notre protection. Je remercie également les agents des collectivités territoriales qui ont assuré la continuité des services publics locaux.

En effet, après le 1er tour des municipales et dans un contexte sanitaire très tendu, nous avons dû assurer dans la mesure du possible la bonne exécution des services publics, en particulier accueillir les enfants à l'école et tenir une permanence en mairie.

C'est l'occasion pour moi de remercier l'équipe éducative d'Aressy, enseignantes et agents municipaux ainsi que le secrétariat de la mairie.

La vie municipale reprend avec la nouvelle équipe récemment installée.

Je tiens à remercier les électeurs qui nous ont renouvelé leur confiance en mars dernier et je veux rendre hommage aux conseillers et conseillères municipaux qui ont décidé de ne pas se représenter. Merci pour toutes ces années au service de la commune.

Désormais la nouvelle équipe est bien en place avec, comme toujours, de nouveaux enjeux.

Les chantiers ont repris, la nouvelle mairie est enfin opérationnelle. Nous attendrons quelque temps pour l'inauguration qui sera certainement un moment fort.

Aressy s'est transformée au fil des ans. Nous continuerons à défendre nos projets, à rechercher des subventions. Tel a été le choix de notre équipe pendant toutes ces années.

Je vous souhaite bonne lecture de ce journal.

Prenez soin de vous.

Bien cordialement.

Votre Maire

Claude FERRATO



LE CONSEIL MUNICIPAL 2020/2026

Claude FERRATO



Maire

Vice Président de l'agglomération de Pau Béarn Pyrénées

Christine MARQUE
1ère Adjointe en charge
de l'urbanisme



Dominique DE GEORGIS

Alain LARROZE
2ème adjoint en charge
des bâtiments communaux



Anne MARY

Jean Claude URBAN
3ème adjoint, en charge des
finances



Jean Pierre DOMECCQ

Jacques LEROUX
MENESTREY
4ème adjoint en charge du
transport et du numérique



Emilie ROCHET



Françoise SEDZE



Christophe CHAPTEUIL



Johanna BIBARNAA



Jérôme TALLEFOURTANE



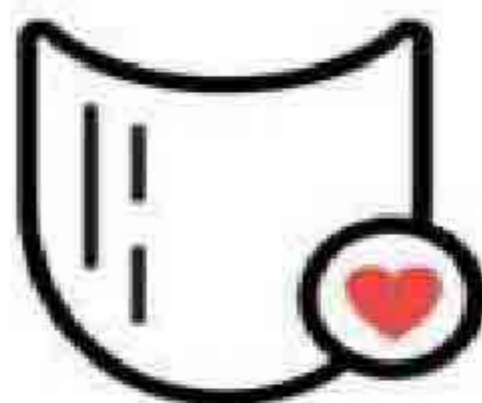
Mickael MORAIS



Sarah GAUTHIER



MAKER Béarn



VISIÈRE 64 SOLIDAIRE

Association à l'initiative de Vincent Tomasetig et son épouse avec l'aide de Jordy Listre, nait **Visières Solidaires 64** pour représenter le mouvement au niveau départemental et finalement le 4 avril 2020, Maker Béarn, une association bien de chez nous - avec sa centaine de membres - qui œuvre plus localement dans le même sens. 90 imprimantes 3D plus tard tournant 24/24, feuilles plastifiées, élastiques et clips, voilà plus de 50 « bienfaiteurs » fabriquant jusqu'à 600 visières par jour. Des visières qui permettront aux personnels soignants prioritairement mais aussi policiers, pharmaciens, ambulanciers, caissiers... de mieux se protéger.

Ces visières leur sont offertes grâce aux dons en numéraire ou en nature que reçoit l'association Maker Béarn de tous ceux qui sont sensibles à la cause. La solidarité est en marche.

Pour tout contact :
Association **MAKERBEARN**
contact@makerbearn.fr



Téléphone : +33 6 43 85 71 40.

<https://www.makerbearn.fr/>

<https://www.facebook.com/makerbearn/>

Une ferme de 30 imprimantes installées dans la Maison pour Tous à Aressy jusqu'à fin juin.

100 bénévoles qui œuvrent sans relâche pour produire et livrer

les visières 25 000 visières livrées gratuitement par l'association Maker Béarn.





TRAVAUX EN COURS ET ENVISAGES POUR NOTRE COMMUNE

1ère tranche

Réfection de voirie chemin des Vignes

En phase d'aménagement

Travaux engagés en juin 2020.

Prix du marché TTC pour la voirie : 110.580 €

Coûts pour la construction de murets de soutènement de la terre en bordure de route : 15.161,40 € TTC

Objectifs :

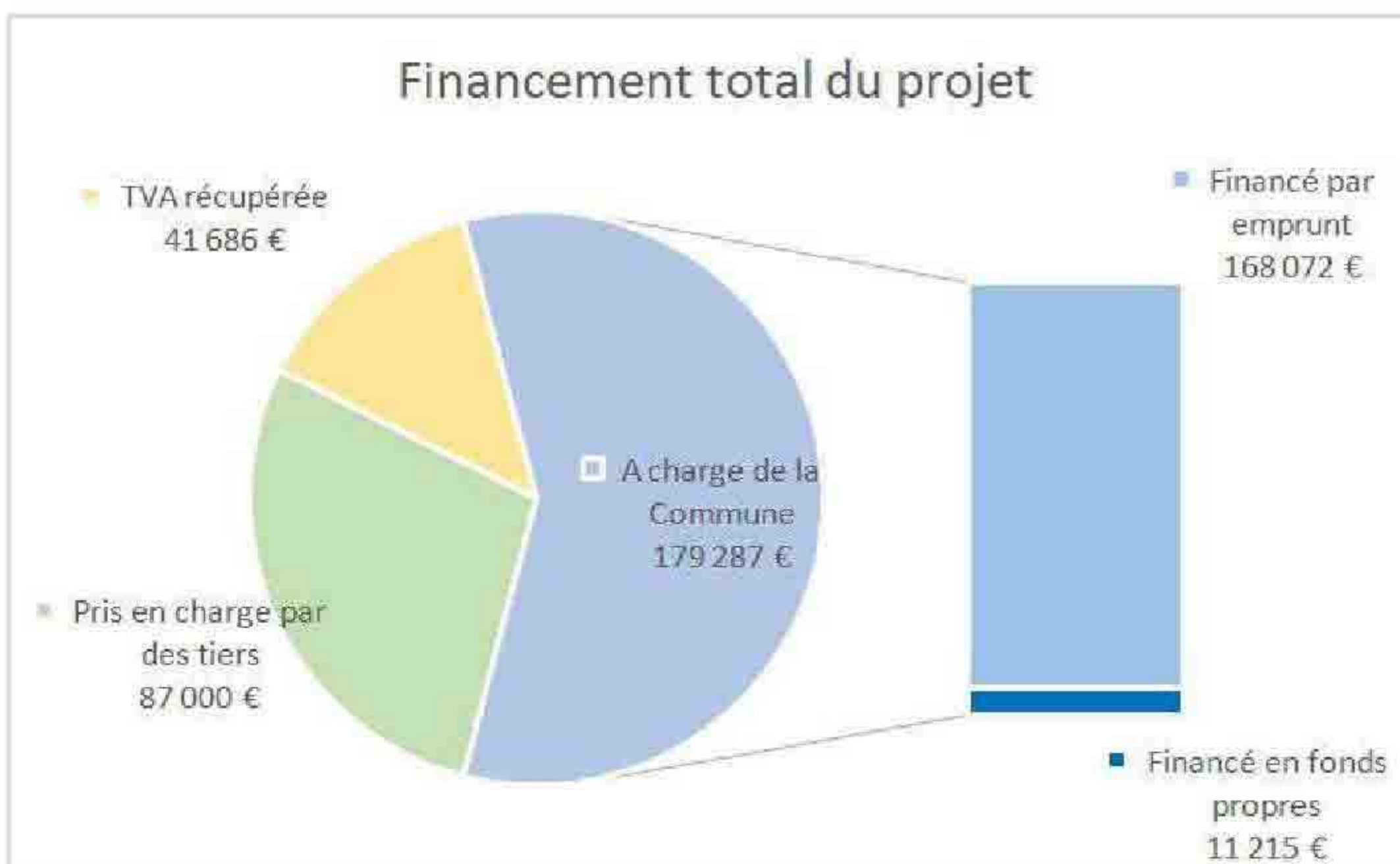
Elargir la zone de circulation

Gérer l'écoulement des eaux pluviales



Enfouissement des réseaux rue des Crêtes / chemin Henri IV

Nous avons sollicité le Syndicat d'Energie des Pyrénées-Atlantiques pour l'enfouissement des réseaux rue des Crêtes et chemin Henri IV.



Ce projet s'inscrit dans le plan global d'enfouissement de tous les réseaux de la commune. Il a à la fois pour but de sécuriser l'approvisionnement électrique des habitants face à des phénomènes climatiques marqués et répétitifs comme ceux qui se sont produits au cours du dernier hiver, et de préparer également l'arrivée de la fibre optique dans quelques mois.

Début des travaux : au cours du 2^e semestre 2020

Prix du marché TTC : 307.972 €

Rattaché au budget 2021

Elargissement de l'impasse la Campagne

La création d'un nouveau lotissement (rue des Anthémis, ...) accessible par l'impasse la Campagne, rend cette voie dorénavant inadaptée à une circulation plus importante, posant notamment problème pour le croisement de véhicules légers ou l'accès à des véhicules de gros gabarits.

Des travaux ont par conséquent été programmés pour l'aménagement de cette voie qui sera élargie à 7 mètres.



Début des travaux :
au cours du 2^e semestre 2020

Inscrit au budget : 18.000 €

INONDATIONS

La Mairie a fait l'acquisition de sacs de sable pour protéger les ouvertures (porte d'entrée, baie vitrée, portail, porte de garage...) en cas d'inondation.

Ces sacs disposés le long des ouvertures, permettront de limiter les effets de crues.

Ces sacs seront livrés dans le courant du mois de septembre, dans les foyers situés en zone inondable.



BASSIN DE RETENTION

La Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées a réalisé le bassin de rétention situé derrière le cabinet médical. Il permettra la gestion et le stockage des eaux pluviales en particulier, les quartiers des Vignes, Antémis et Pé de Coste, en cas de fortes pluies.

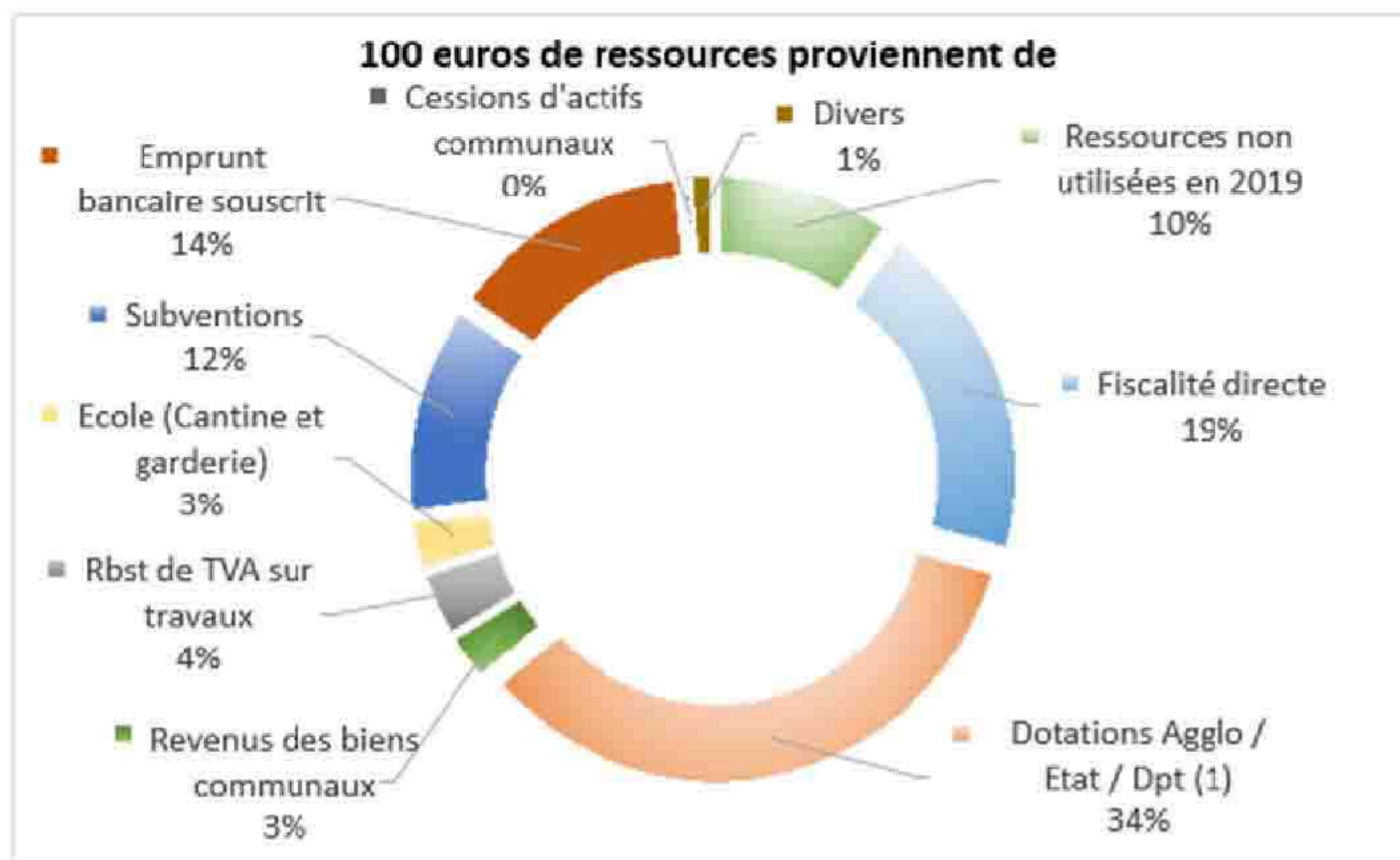
Le financement de 160 000 euros a été assuré par la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées, qui a désormais pris la compétence eaux pluviales.



VOLET ECONOMIQUE ET FINANCIER DE NOTRE COMMUNE



Le budget 2020 adopté par le Conseil Municipal s'établit à 1.172.608 € et se répartit comme suit :



Ressources

Fiscalité directe :

Les 19% de fiscalité directe se composent essentiellement des taxes foncières, seules ressources significatives dont la Mairie conserve l'entière maîtrise.

(1) Ressources de la commune transférée à une compétence supérieure (Exemple : Agglomération, Etat...) et rétrocedées partiellement à la commune sous forme d'indemnités compensatoires.

Dépenses

Affectation du budget 2020 :

Les dépenses prévues au budget 2020 se répartissent à hauteur de 53,7% pour le fonctionnement de la Commune et à hauteur de 46,3% pour la réalisation d'investissements.

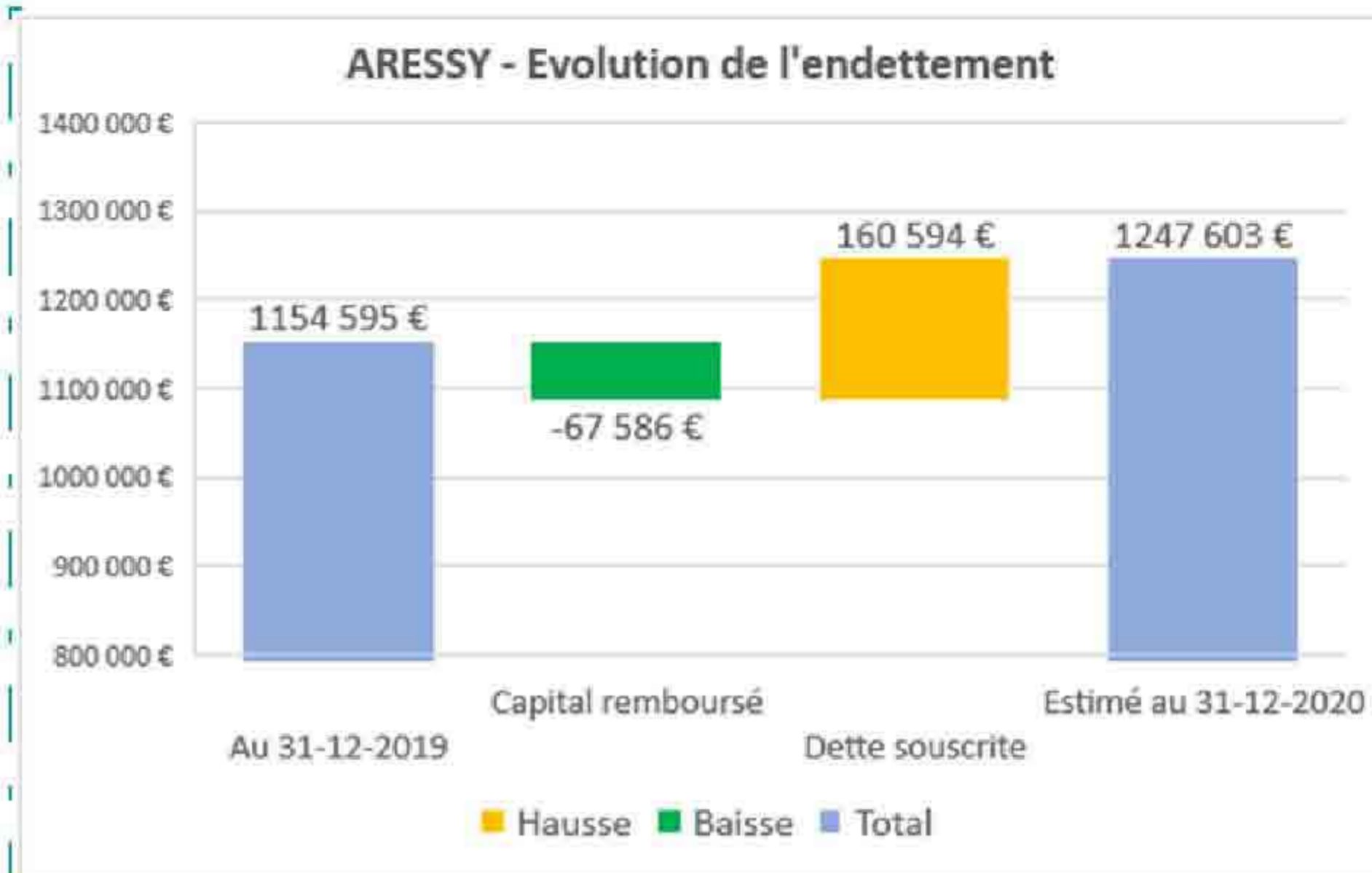


Investissements

Les investissements envisagés au titre de l'exercice comprennent notamment :

- Les travaux (tranche 1/2) de rénovation du chemin des Vignes (125.000 € - rubrique « Voirie »)
- L'achèvement des travaux de rénovation de la Mairie (218.000 € - rubrique « Mairie »)
- L'élargissement de l'impasse La Campagne pour un meilleur accès au lotissement des Anthémis (18.000 € - rubrique « Voirie »)
- Aménagement de l'impasse de la Bigorre (27.000 € - rubrique « Voirie »)
- Travaux sur le réseau électrique chemin Henri IV (12.000 € - rubrique « Voirie »)
- Amortissement des prêts bancaires (67.586 € - rubrique « Remboursement de prêts bancaires »)

Profil de l'endettement



Caractéristiques à fin juillet :

Capital Restant dû : 1.085.469 €
 dont 56% de la dette est liée à la rénovation de l'école et 26% aux travaux de rénovation et d'agrandissement de la Mairie.

Durée moyenne : 15,7 ans
 Coût moyen : 1,90%
 Estimé / habitant : 1.263 €

- Afin de permettre le lancement de la première tranche des travaux de rénovation de la voirie du chemin des Vignes et la mise aux normes des systèmes d'évacuation de ses eaux pluviales, il a été inscrit une dette de 160.594 € au budget 2020.
- Cette nouvelle dette est envisagée à un taux fixe de l'ordre de 0,7% pour une durée de 2 ans. Ce prêt sera remboursé grâce à un remboursement de TVA au titre des travaux de rénovation de la Mairie pour un montant de l'ordre de 147.000 €. Cette opération ne conduit pas, par conséquent, à dégrader la situation financière de la Commune, mais permet d'améliorer la qualité de vie des résidents plus tôt que prévu.

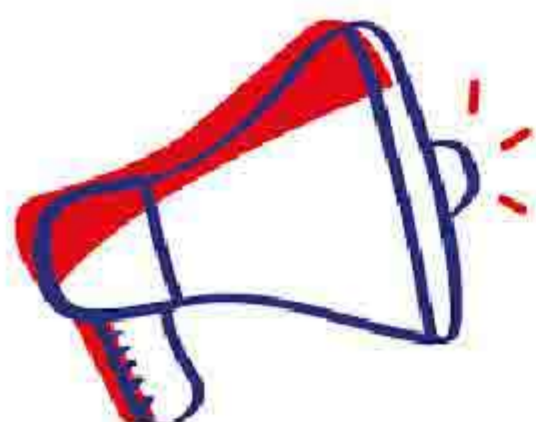
Perspectives

Pour ne pas alourdir la dette et faciliter le désendettement, une augmentation de 5% du taux de taxe foncière a été adoptée en conseil municipal (soit +22 € estimé par foyer en moyenne).

Nous envisageons d'allouer, aux prochains budgets, une part des ressources à la réduction de la dette par anticipation.

Fiscalité directe : évolution de la taxe foncière	Moyenne départementale*	Taux 2019	Taux 2020	Var ^o en %
Taxe foncière sur bâti	15,94%	13,39%	14,06%	5,00%
Taxe foncière sur non bâti	40,50%	38,93%	40,88%	5,00%

*taux moyen pratiqué par les communes du département 2019



LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE :

SOCIETE DE CHASSE

Cette saison 2019/2020 a été tronquée...

Le COVID-19 nous a obligés à réduire la saison et à reporter ou annuler certains événements annuels. Depuis février 2020, la chasse a été suspendue ainsi que toutes les réunions et manifestations prévues par notre ACCA.

Quelques événements majeurs de la saison écoulée :

La « journée chasse », un peu « humide », s'est déroulée sans encombre. Chasse & repas ont ravi nos adhérents en cette journée conviviale.

Le « concours de belote » : Le traditionnel concours de belote s'est déroulé en Novembre 2019 et a réuni 25 équipes qui se sont « battues » dans une excellente ambiance. Toutes les équipes présentes ont été récompensées et rendez-vous est pris, espérons-le, pour cette fin d'année (si le COVID-19 nous le permet !...)

** Remerciements aux généreux donateurs ainsi qu'à M. le Maire et aux associations communales qui ont offert de superbes lots.

- La battue aux chevreuils de Décembre a permis cette saison de belles prises.
- La battue aux sangliers n'a pu être effectuée, pour cause de COVID-19 mais aussi car notre ACCA n'a pu obtenir l'autorisation d'accès au site industriel sécurisé de la gravière. Il est à noter que les sangliers ont causé des dégâts importants sur la commune, dûment constatés par la Fédération Départementale de Chasse qui devra indemniser les propriétaires concernés.

Participation aux associations diverses communales

Saison 2020-2021 :

L'assemblée générale de l'A.C.C.A (qui s'est tenue le 03 juillet 2020 dans notre local) :

- Election du nouveau bureau pour la saison 2020-2021 :
- ✦ Co-présidents : Jean-Claude URBAN & Bernard LALANNE
- ✦ Vice-présidents : Philippe PERE-ESCAMPS & Pierre URBAN
- ✦ Secrétaire : Jean-Marc LOUDET
- ✦ Trésorier : Henri DIAZ
- ✦ Rapport moral : adopté à l'unanimité
- ✦ Rapport financier : adopté à l'unanimité
- ✦ Calendrier des lâchers de gibier pour la saison 2020-2021
- ✦ Préparation de la saison 2020-2021

Demandes de subventions auprès de la Fédération de chasse

L'ACCA, tous ses adhérents & sympathisants vous souhaitent une bonne rentrée.

Prenez soin de vous et de vos proches...

Les événements à venir (si les manifestations sont autorisées --COVID-19--):

- Concours de Belote le : 20 Novembre 2020
- Journée « chasse » le : A déterminer
Repas des chasseurs (*)

Tributaire des règles sanitaires COVID-19 en vigueur, la date d'organisation de notre traditionnel repas des chasseurs reste à déterminer. Des solutions alternatives seront étudiées si nous ne pouvons préparer ces agapes annuelles pour cet hiver...

YSSERA VIVA

QUELLE ANNEE !!!

En novembre 2019 nous avons fait un concert en l'église Saint Jacques de Pau, au profit de la lutte contre les violences faites aux femmes, organisé par le Rotary Club Pau Pyrénées.

Nous avons ensuite, comme les années précédentes, invité le chœur Aimer Chanter de Sainte-Colome, à l'occasion du concert de Nouvel An, qui a eu lieu le vendredi

17 janvier 2020.

Ce concert, en petit comité, dans un coin de la salle, où le public tout près de nous, fut charmé.

Nous étions accompagnés d'un pianiste au doigté tout en discrétion et efficacité.

Le quatuor Christéma, invité également, nous a proposé son répertoire entraînant, composé d'œuvres anglo-saxonnes, et de gospel.

Et voilà que le COVID arrive !!

Confinement oblige, notre activité s'arrête.

Notre chef de chœur, Stéphanie Salvo, nous quitte pour d'autres projets. C'est Anthony Lille qui nous dirigera, désormais.

Musicien, avec une formation jazz/blues et musiques actuelles, notre nouveau répertoire sera centré sur la chanson française à travers les époques, ponctué de musiques du monde.

Venez nous rejoindre,

les répétitions ont lieu le mardi de 18h30 à 20 h à la maison pour tous, vous serez accueillis dans une ambiance joyeuse et amicale.

Vivement la rentrée !

Espérant que le virus nous permettra de reprendre notre activité musicale et de vous retrouver.

Prenez soin de vous et de ceux qui vous sont chers, et à très bientôt

Musicalement,

P/le bureau, les Coprésidentes



Club Cœur et Santé de Pau, Saison 2019/ 2020(Mais pas en entier)

Cette année encore le Club Cœur et Santé de Pau a proposé ses activités à près de 70 adhérents, qui se sont répartis entre les différentes activités qui leur ont été proposées.

L'association dépend de la Fédération Française de Cardiologie et est présente dans plus de 260 villes sur le territoire français, y compris les Dom Tom.

Créés à l'origine pour aider les personnes souffrant de problèmes cardio-vasculaires à reprendre une activité physique après un accident cardiaque, ils se sont ouverts à toute personne souhaitant pratiquer en toute sécurité, et surtout pouvoir accompagner un proche dans sa démarche de reprise d'une vie « normale ». Leur mission : Prévenir, Informer, aider à la réadaptation des personnes cardiaques à travers différentes activités qui sont propres à chaque structures.

Nos séances sont animées par des moniteurs diplômés d'état :

Guy Karl : relaxation active le mardi de 9h30 à 10h30 à la Maison Pour Tous

Houchang Zarmehr : gym tonique le lundi de 10h à 11h, les mercredi et jeudi de 9h30 à 10h30 à la Maison Pour Tous .

Christine Gérard : aquagym le mardi 14H30. Cours de 30mn puis accès libre au jacuzzi, hammam et sauna...

Comme pour les autres associations, la crise sanitaire de cette année nous a obligé à suspendre nos activités devant le risque de contamination et nous a contraint à annuler les traditionnels « Parcours Du Cœur » qui devaient se dérouler au château de Franqueville pour cette édition 2020 ainsi que la journée « Gestes qui Sauvent » prévue avec les adhérents.

Le Club n'a pas été inactif pour autant, en témoigne sa présence au Salon des Séniors les 11 et 12 octobre, accompagné des sapeurs pompiers qui ont pu initier aux « Gestes Qui Sauvent ». Ainsi qu'une conférence /débat sur le « cœur des femmes ». Un beau succès auprès du public.

Espérons que 2021 nous permette d'organiser un maximum d'animation et d'information sur les maladies cardio-vasculaires qui restent, malgré les événements, la première cause de mortalité dans le monde.

Nous vous donnons rendez-vous début septembre selon les recommandations de la Fédération Française de Cardiologie.

N'hésitez pas à vous renseigner en nous contactant au 0768122350, la page Facebook du Club : Cœur et Santé Pau, ou par

Mail : coeursantepau@gmail.com.

Un grand merci à la municipalité d'Aressy et à la Clinique Médicale et Cardiologique d'Aressy pour leur aide et leur soutien sans faille.

Eric Dufour.

Animateur responsable.



ARESITOYEN

Atelier théâtre et yoga ont connu une bonne fréquentation au cours de la dernière saison avec notamment de nouveaux adhérents.

Le 14 septembre dernier la Mesclanha annuelle d'Aresitoyen placée sous le signe de l'art de la scène et de l'expression artistique a attiré un nombreux public.

À cette occasion, deux pièces de théâtre ont été présentées. En première partie : la « Robe de Rachel » une cérémonie fantasmagorique et poignante écrite par Franck Manuel, interprétée avec talent par les comédiennes de la Compagnie l'atelier 5 des Pieds dans l'eau avec une mise en scène de Violette Campo. Après un apéritif partagé, la Compagnie d'Aresitoyen a interprété « Madame Shopping », une création collective avec l'aide à la mise en scène de Frédérique Hardy. Cette comédie burlesque bardée de messages au second degré,

parfaite critique de la société de consommation a enchanté les spectateurs. Des artistes de l'Association AcomArtistes avec laquelle nous souhaitons développer un partenariat ont présenté leurs œuvres et ont pu échanger avec le public.

Cette édition, beau moment de partage et d'échange s'est achevée dans une ambiance festive par une auberge espagnole.

Au mois d'octobre, nous avons également eu le plaisir de jouer notre pièce " Madame Shopping " à Maspie-Lalonquère-Juillacq (dans le Vic Bilh) grâce à Madame Eliane Capdevielle la Maire, elle aussi très attachée à la diffusion de la culture en milieu rural. Un public multi-générationnel s'est déplacé en nombre dans une ambiance particulièrement sympathique qui témoigne de la vitalité et du bien vivre ensemble en Béarn .

Face à l'épidémie de Coronavirus et, en raison des mesures de confinement nécessaires afin d'éviter la propagation du virus, nos activités hebdomadaires théâtre (lundi) et yoga (jeudi) à la Maison Pour tous d'Aressy ainsi que nos activités et projets extérieurs ont été malheureusement suspendus.

Nous avons toutefois fini l'écriture de notre nouvelle pièce "Nos vies croisées" et nous espérons pouvoir la travailler et la jouer au cours de l'année si la situation le permet .

Cette pandémie devrait nous interpeller, l'homme dans sa toute puissance a été fort dépourvu quand le virus fût venu...

Comme le dit si bien le dicton béarnais :

" Pér tan hort que sia que trovaràs tostemps son mèster" .

Face à cette crise, il semblerait que l'on ne puisse éternellement s'orienter vers les modèles de mondialisation, de concurrence érigée en dogme, d'obscurantisme en lieu et place de la raison, de destruction de la biodiversité à tous les niveaux ...

Dans ce sens il nous est apparu important de s'interroger comme d'autres le font sur le "monde d'après". Notre association citoyenne ne pouvant pour le moment organiser des débats nous avons décidé d'aller à la rencontre de personnes, de groupes qui agissent ou réfléchissent parfois avec anticipation pour développer d'autres modes d'organisations, de vies plus en accord avec l'humain, la nature et, recentrés sur l'essentiel.

Ces rencontres seront mises en ligne prochainement sur notre site et sur les réseaux sociaux : <https://aresitoyen.wordpress>.



Aresitoyen sur



@Aresitoyen



-9-



ASCA

Malgré une année si particulière et inédite, l'ASCA s'est attachée à ses activités phares (Ski, Pala) même si elles ont été affectées, et a proposé également de nouvelles activités ou sessions d'une journée ou hebdomadaire. La dynamique de l'association n'est possible que grâce à l'implication de chacun de ces membres. Les Aressyens ont été au rendez-vous, et ont participé à toutes les manifestations que nous avons organisées pour notre plus grand plaisir, et nous les remercions infiniment. L'association est là pour eux, pour vous, avec vous, pour faire vivre le village au rythme des saisons. Parcourons donc, dans un ordre quasi chronologique, les activités qui ont marqué l'année :

Dès la reprise en Septembre, Houchang Zarmehr a diversifié les cours Gym/Strechingdu mercredi soir en incluant des exercices utilisant des bâtons, des « medecineballs » et des exercices de gainage et de relaxation en s'appuyant ou en s'allongeant sur de gros ballons gonflés. Pas si évident au départ de trouver son équilibre ! Mais belle satisfaction quand on y arrive !

L'ASCA a proposé à la rentrée 2019 de remplacer le cours de Zumba par un cours de Body Art qui a rencontré un beau succès drainant des adhérents des villages alentours. Fabienne Quessette a donc proposé cette nouvelle activité le lundi soir, tout en conservant le cours de Piloxing/Strong. (Le Body Art est une discipline inspirée du yoga, du Pilates et du fitness. Il aurait comme vertus d'améliorer la stabilité, la coordination, le bien-être, de réduire le stress, de prévenir les douleurs dorsales et permettrait également d'avoir une meilleure posture).



La section Pelote Basque (Pala) animée par Pascale Lassalle et Maider Saint-Esteben, s'articule autour de deux tournois: Un tournoi mixte à l'automne et un tournoi principal au printemps. Le tournoi principal du printemps 2020 n'a pas eu lieu cette année pour des raisons de santé publique et confinement, mais le tournoi mixte avait, lui, bien eu lieu à l'automne 2019 avec une nouvelle formule : les poules se sont jouées au cours de trois samedis. Ces changements ont permis de créer plus de rencontres

entre joueurs et joueuses des poules, puisque les équipes d'une même poule étaient toutes convoquées pour partager le même samedi de parties et un pique-nique le midi. Comme précédemment les ¼ de finales et ½ finales ont eu lieu en soirée, et les finales dans le cadre des fêtes du village. Tout au long du tournoi, chaque équipe arbitrait la partie se jouant avant ou après leur propre partie. Une belle ambiance autour du tournoi !

La sortie VTT du mois d'octobre 2019 a eu un vif succès ! Organisée par Michel Méchain et Patrick Moncoutié, petits et grands ont parcouru les coteaux d'Aressy de Meillon et d'Assat sous un ciel clément. Deux parcours étaient proposés : un parcours familial de 13 km et un parcours confirmé de 25-30 km. Nous avons conclu cette belle escapade par un pique-nique « auberge espagnole » sur les pelouses de la MPT.



Une session d'initiation de Self-Défense a été proposée en Novembre 2019. Encadré par Silas Batista, Champion du Brésil de

Jiu-Jitsu (ceinture noire) et spécialiste de Self-Défense. Une vingtaine de personnes de tout âge s'est pliée aux exercices de base, avant de participer à de petites sessions d'attaque-défense pour mettre en pratique les mouvements expliqués. Après-midi bon enfant mais instructive !

Dans le cadre du Téléthon 2019, le dimanche 8 Décembre, l'ASCA a encadré deux parcours de marche sur les communes d'Aressy et de Meillon, ainsi qu'un stand de maquillage : lion, tigre, chat, princesse, spiderman, zombie ou encore licorne : plein de frimousses revisitées par une animatrice chatte-tigresse pleine d'imagination !

La section ski gérée par René Salles-Loustau et Mélanie Salles-Loustau, a encadré plus d'une quarantaine d'enfants et nous avons effectué 8 sorties. Moins que prévu, et cette fois-ci ce n'était pas à cause du temps, mais de la Covid19 ! Nos petits élèves n'ont donc pas pu passer leurs étoiles, malheureusement. Ce n'est que partie remise ! Nous remercions les moniteurs et monitrices : Jean-Louis Vergé, Josyane Vergé, Pascale Lassalle, Mélanie Salles-Loustau, Guillaume Pucheu Planté, René Lalanne, Frédéric Reymondaut, Jean Rentenier, René Salles-Loustau, Simone Lalanne, Robert Lagouarde et Jacques Robin.



Comité des Fêtes

ARESSY

D 937

Le **Comité des Fêtes** espère que vous avez passé de très bonnes vacances malgré cette période spéciale due à la crise sanitaire.

Compte tenu de la situation actuelle et de l'évolution de cette épidémie, il est pour nous impossible de statuer sur l'organisation des fêtes patronales 2020. Une décision définitive sera prise durant le mois de septembre et nous ne manquerons pas de vous tenir informé si l'évènement aura lieu.

Toute l'équipe du Comité des Fêtes vous dit à très bientôt !

Le **club Arts et Ludiques d'Aressy** avertit les adhérentes et adhérents que toute activité est suspendue suite au Corona Virus (rassemblements et voyages). Dès la reprise nous avertirons nos adhérents.

Bien cordialement,
Le Directeur, M. Rigail.

Bonjour à tous,

L'APEMA (Association des Parents d'élèves de Meillon Aressy) fête sa troisième et dernière année d'existence depuis le regroupement des écoles de Meillon et d'Aressy. Suite à la dissolution du RPI entre Meillon et Aressy l'APEMA sera dissoute.

L'APEMA a joué un rôle clé durant ces 3 ans dans la vie des deux écoles en contribuant au financement de certains projets scolaires.

L'APEMA a fonctionné via la motivation et l'investissement des parents d'élèves des 2 écoles. Ils ont assuré l'organisation des différents événements afin de récolter des fonds.

Cette année, a été une année un peu particulière en raison de la pandémie que nous avons subie.

C'est pourquoi beaucoup d'évènements et de sorties programmés par l'APEMA et les écoles ont dû être annulés.

L'APEMA remercie les mairies de Meillon et d'Aressy, ainsi que leurs employés pour leur soutien.

Un grand merci également à tous les bénévoles pour leur contribution lors des différents événements qui ont eu lieu. Et maintenant, nous souhaitons une belle rentrée au collège à tous nos CM2 !

Avant de nous quitter, nous vous informons que l'APE d'Aressy recrute !

Toutes les contributions sont les bienvenues pour l'an prochain : nous avons besoin de nouvelles personnes au sein du bureau, ainsi que de bénévoles qui pourraient apporter leur aide au niveau de la logistique, de la communication et de l'organisation d'évènements.

N'hésitez pas

à nous contacter :



LA CONCILIATION DE JUSTICE – UNE ALTERNATIVE AU PROCES



Lorsqu'un litige surgit entre deux personnes, le recours au conciliateur de justice est un moyen simple, rapide, gratuit et souvent efficace pour trouver un accord amiable sans passer par le procès. Le champ des interventions du conciliateur est large avec les litiges de voisinage, de consommation, d'habitation ou de construction. Démineur de conflits, le conciliateur arrondit les angles de relations parfois tendues et désamorce des conflits avant qu'ils ne débouchent devant un tribunal. Ses règles premières, l'écoute et une stricte impartialité. Le dialogue estompe bien souvent l'animosité. Et c'est dans des relations renouées que se trouvent souvent les réponses aux problèmes posés.

Les conciliateurs de justice sont nommés par le Premier Président de la Cour d'Appel. Assermentés, ils interviennent le plus souvent dans un canton et sont rattachés au tribunal d'instance le plus proche. 1894 conciliateurs de Justice, tous bénévoles, exercent ainsi en France et s'appliquent à résoudre un maximum de litiges, au plus près des gens. Ils traitent plus de 120 000 affaires au plan national.

Quels sont les litiges concernés ?

Entrent dans le champ de la conciliation les litiges tels que :

- **LES CONFLITS ET TROUBLES DE VOISINAGE.** Problèmes de mitoyenneté, entretien des végétations en limites de propriétés, les nuisances diverses, sonores avec les tondeuses à gazon, aboiements de chiens, cris d'enfants, volatiles. Les nuisances olfactives : odeurs, fumées de barbecues... Les problèmes de passages, de bornages, de mitoyennetés, de murs ou de clôtures. Les litiges liés à des servitudes de jour, de vue, d'écoulement des eaux...
- **LES RELATIONS ENTRE BAILLEURS ET LOCATAIRES.** Le recouvrement des loyers, la restitution ou le dépôt de garantie, les travaux locatifs, la révision des loyers, les menus travaux de réparations au départ du locataire, le respect des préavis de fin de location, les états des lieux d'entrée et de sortie.
- **LES LITIGES DE LA CONSOMMATION (BIENS OU SERVICES).** Se retrouvent là des litiges avec les banques, les assurances, des désaccords opposant un consommateur et un professionnel ; un commerçant ou un artisan. Des difficultés liées à des frais bancaires, des remboursements de sinistres. Des contestations de factures, des litiges d'exécution de contrat : des vices cachés sur des matériels achetés d'occasion, des pannes et des appels en garanties, des contrats non respectés, des chantiers pas finis ou mal finis, des dommages et malfaçons...
- **LES PROBLEMES DE COPROPRRIETE.** Les rapports entre copropriétaires, au sein d'une copropriété. Répartition et paiement des charges, engagement de travaux, décisions statutaires...
- **LES LITIGES LIES A DES BAUX RURAUX.** Les fermages, préavis de résiliation des baux, entretien des arbres et talus...
- **AU TRIBUNAL DE COMMERCE.** Des litiges commerciaux.
- **LES LITIGES ENTRE PERSONNES ;** problèmes relationnels de voisinage ; prêts personnels non remboursés ; querelles de famille, lors de partages de bien par exemple. Les difficultés à faire exécuter le contrat...

N'entrent pas dans le champ de la conciliation les litiges tels que :

- **LES LITIGES ENTRE UNE PERSONNE ET UNE ADMINISTRATION** (qu'il s'agisse d'une administration d'Etat ou d'une collectivité territoriale)
- **LES LITIGES** qui relèvent de la compétence exclusive du juge aux affaires familiales : divorce, reconnaissance d'un enfant, pensions alimentaires, prestations compensatoires, autorité parentale, garde d'enfant.
- **LES LITIGES** relevant du droit du travail entre un salarié et son employeur.



pour contacter le conciliateur, s'adresser au secrétariat de la mairie.

Le conciliateur reçoit le lundi matin sur rendez vous.

NUISANCES SONORES :

Pour préserver le repos et la tranquillité du voisinage :

- Veillez à ne pas laisser les chiens aboyer de façon intempestive.
- Veillez à limiter les tapages et/ou attroupements nocturnes. Prévenez vos voisins si vous organisez une fête.



Pour vos travaux de bricolage ou jardinage, respectez les horaires suivants :

Jours ouvrés : 8h30 à 12h -14h30 à 19h30

Samedis : 9h à 12h-15h à 19h

Dimanches et jours fériés : 10h à 12h

- Merci d'entretenir les arbres, arbustes et haies en bordure des voies publiques afin de ne pas gêner le passage des piétons, cacher les panneaux de signalisation ou diminuer la

visibilité dans une intersection.

- Afin de ne pas incommoder vos voisins avec les fumées et les odeurs, il est interdit de brûler les déchets dans vos jardins.

- Veuillez ramasser les déjections canines sur les espaces publics.

La FIBRE se rapproche

Jeudi 09 juillet 2020 a été installé à Assat un Nœud de Raccordement Optique (NRO).

Il permettra de desservir 13 communes (6000 foyers dans un rayon de 20 kms capacité 10000).

La zone de distribution sera progressivement construite entre 2020 et 2023.

Sont concernées :

- pour la communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées, les communes d'Aressy (programmée en 2021 par le conseil départemental), Meillon, Rontignon, Uzos et Bosdarros.
- pour la communauté des communes du Pays de Nay, les communes d'Angais, Assat, Baliros, Beuste, Boeil Bezing, Bordes, Narcastet et Pardies-Piétat.

SITE INTERNET

Site internet d'Aressy <https://aressy.agglo-pau.fr>

Ce site, en cours d'enrichissement, a pour objectifs d'apporter aux habitants d'Aressy et aux internautes les informations de la commune ainsi que les informations de la communauté d'agglomération.

